

Le Canard

JOURNAL HUMORISTIQUE

A. P. PIGEON, Editeur-Propriétaire

H. BERTHELOT, Fondateur

BUREAUX : 1786 Rue Ste-Catherine

FEUILLETON DRÔLATIQUE

Les Mystères de Montréal

ROMAN DE MŒURS

PAR HECTOR BERTHELOT

XII
(Suite)

Il leur raconta ce qui était arrivé à la résidence de la comtesse et il demanda un constable pour arrêter le coupable, un homme de Montréal qu'il connaissait bien.

Emilien Valiquette, un vieil huissier, se présenta devant Bénoni et lui offrit ses services. Ils partirent tous deux pour chercher un warrant chez un juge de paix.

Le warrant fut signé par M. William Scott et les deux limiers se mirent à la recherche de Cléophas.

Il était alors neuf heures du soir.

Cléophas entra dans l'Hôtel Beau-lieu et demanda la traite pour la compagnie à qui il fit part à l'attentat criminel dont il avait failli être victime. Il ne se connaissait aucun ennemi dans la paroisse et c'était évidemment pour son argent que l'assassin voulait le tuer.

Il venait de lamper sa première gobe et s'essuyait les barbes avec le revers de la main droite avant d'allumer un cigare lorsque Bénoni et Valiquette firent leur entrée dans la barre.

Bénoni reconnut de suite son rival et l'indiquant du doigt au constable il dit :

— Le voilà, le meurtrier, arrêtez-le.

Valiquette sortit son warrant et mettant la main sur l'épaule de Cléophas il prononça ces paroles solennelles.

— Au nom de la Reine vous êtes mon prisonnier.

XIII

UNE ERREUR JUDICIAIRE.

Cléophas résista au constable qui voulait l'empoigner.

Il s'encanta contre le comptoir de la barre. Il se croisa les bras sur sa poitrine et roulant des yeux enflammés par la colère il dit d'un ton indigné :

— Il y a bout pour maganner un homme. Pensez-vous que je suis venu à St. Jérôme pour me faire interbo-liser de cette façon ? Ah cré nom d'un chien ! Venez y donc me poigner.

Le constable voyant qu'il allait avoir de la difficulté à amener son homme, demanda du secours.

Les villageois s'emparèrent de Cléophas.



LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGE

MAMAN GREENWAY — Tiens, mon petit ; tu nous a fait de belles promesses et nous avons été gentils pour toi. Emporte ces cadeaux là à Papa Laurier de ma part.

BÉBÉ TARTE — Je ne pourrai jamais traîner tout cela. Et puis si les cadeaux ne sont pas du goût de papa, il va me gronder.

Quelques minutes après il fut lié avec des cordes à linge et conduit au palais de justice. On réveilla le vieux gardien qui ouvrit la porte et le constable traina son prisonnier dans la grande salle d'audience. Là il fallut attendre l'arrivée du juge de paix. Le magistrat ne tarda pas à arriver et les témoins furent assignés à comparaître au plus coupant. On alla chercher Ursule. Celle-ci constata l'identité du prisonnier comme l'auteur de l'attentat meurtrier sur sa personne.

Ce témoignage suffit au magistrat qui donna l'ordre de transférer l'accusé à Ste-Scholastique, le chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne, afin d'y être emprisonné en attendant son procès. Tous les témoins durent partir le même soir pour Ste-Scholastique afin de donner leurs dépositions à l'enquête préliminaire.

Le constable et le juge de paix firent atteler un des vieux stage et voilà toutes nos gens en route.

Il était alors onze heures du soir.

Le ciel était étoilé. Il soufflait du nord une brise remplie des austères parfums des forêts voisines. Nos voyageurs devaient faire une excursion des plus agréables.

Le trajet entre St. Jérôme et Ste-Scholastique se fit en une heure, en longeant les cornes gracieuses de la

Rivière du Nord, sous la double rangée de hêtres et d'érables qui la bordent.

Lorsque Cléophas et son cortège entrèrent dans le beau village de Ste-Scholastique, tous les habitants dormaient. Pas une lumière ne brillait aux fenêtres.

Le constable fit arrêter sa voiture devant la prison et cogna plusieurs coups à la porte pour faire réveiller le géolier M. Drouin. Celui-ci après quelques instants fit grincer une clé dans la serrure et la lourde porte s'ouvrit pour recevoir le constable et son prisonnier.

Cléophas fut débarrassé de ses liens et conduit dans une cellule.

Le constable alla retrouver les témoins et le magistrat décida qu'aucune déposition ne serait prise avant le lendemain matin.

Ursule fut mise en pension chez Lacroix.

Le juge de paix, le constable Carquette et Bénoni allèrent prendre une larme chez Scholastique et ensuite ils se couchèrent à l'Hôtel Doré.

Le lendemain matin, un samedi, tout Ste-Scholastique était sur pied. Chacun avait eu vent du crime de St. Jérôme et chacun grillait d'être rendu au moment où il lui serait permis de voir le prisonnier. Jamais excitation

semblable n'avait régné dans la place depuis l'affaire des Indiens d'Oka.

Enfin dix heures sonnèrent. Déjà, toutes les banquettes de la cour étaient remplies. Les agents de l'autorité ayant entendu dire que le prisonnier avait agi comme un forcé lors de son arrestation, s'étaient armés pour la circonstance. Le shérif Rousille portait son grand sabre et son député Grignon avait à sa ceinture le couteau catalan de M. A. Baby. Enfin le magistrat Valois prit place sur le banc et le prisonnier parut en cour. En le voyant les gens de Ste-Scholastique se disaient les uns aux autres : c'est un vrai warroz. C'est lui a fait le coup.

Cléophas entendit sans trahir aucune émotion l'acte d'accusation. Lorsque le juge lui demanda s'il était coupable il répondit d'une voix ferme : Non coupable. Après que le greffier eut prit les dépositions des témoins il fut décidé que Cléophas serait écroué en attendant les prochaines assises de la cour criminelle du district.

La cour se vida et le prisonnier fut logé dans sa cellule.

Le lendemain matin, c'était un dimanche.

Il n'y avait pas de messe parce que les rouges de l'endroit étaient en grève avec le curé au sujet de la construction d'un nouveau presbytère. La chicane s'était envenimée et la conséquence fut que l'église resta fermée en attendant la décision des arbitres.

Comme il faisait beau ce jour-là presque tous les habitants de Ste-Scholastique allèrent entendre la grande messe à Ste-Thérèse.

Le géolier naturellement resta chez lui pour avoir l'œil sur son prisonnier. Comme Cléophas paraissait bien tranquillisé le géolier crut qu'il pouvait se livrer à sa passion favorite en faisant un peu de musique sur son harmonium. Lorsqu'il avait écorché un morceau, M. Carmel un de ses amis le reprenait pour l'estropier.

(A suivre)

Il n'y a pas à tortiller, le centre du commerce et des affaires se déplace à Montréal. Depuis plusieurs années, les gros magasins de nouveautés partent de la rue St-Jacques pour aller sur la rue Ste-Catherine. Aujourd'hui c'est le tour des hôtels. L'Hôtel Laval, à l'angle des rues Ste-Catherine et Sanguinet, est un des mieux tenus et des mieux achalandés de la ville. Table d'hôtes, repas à la carte, des salons particuliers, à toute heure du jour ou de la nuit, salle de lecture, vins et liqueurs de choix, en un mot tout ce qu'un voyageur difficile peut désirer de mieux. C'est M. Victor Lemay qui en est le propriétaire.

PARC STANLEY